

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA RÉDEMPTION (QUÉBEC)

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de La Rédemption tenue le 18 décembre 2023 à 19h00 au Centre municipal Viateur-Labonté de La Rédemption conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec, sous la présidence de monsieur **Simon-Yvan Caron, maire**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents les conseillers :

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers suivants : Marcel L'Italien, Manon Dubé, Raynald Bérubé, Germain Picard et Myriam Morissette formant quorum sous la présidence de M. le maire.

Assiste également à l'assemblée Mme Chantal Tremblay, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de La Rédemption.

La séance est ouverte à 19h00.

Absence : Nathalie Soucy

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Certificat de la secrétaire-trésorière

Je, soussigné, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de La Rédemption, certifie par la présente :

- Avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du conseil le 07 décembre 2023, soit au plus tard huit (8) jours avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la loi.

Chantal Tremblay,
DG, Greffière-trésorière

3. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

Résolution #23-12-226

Il est proposé par madame Manon Dubé, appuyé de monsieur Marce; L'Italien et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour ci-dessous :

1. Ouverture et présente ;
2. Constatation de La régularité de la séance extraordinaire ;
3. Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour ;
4. Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour 2024 ;
5. Présentation et adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026 ;

6. Période de questions exclusives au budget et au PTI;
7. Levée/ ajournement de l'assemblée.

**4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2024 ;
Résolution #23-12-227**

M. Simon-Yvan Caron, maire fait la présentation du budget 2024.

Considérant que l'article 954 du Code Municipal stipule que le conseil d'une municipalité locale doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la corporation pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est dûment proposé par monsieur Marcel L'Italien, appuyé de madame Myriam Morissette et résolu unanimement que soit adopté les prévisions budgétaires pour l'année 2024 telles que présentées et qu'un résumé de celui-ci soit distribué gratuitement par le biais du journal municipal à savoir :

REVENUS	2023	2024
Taxes générales	322 328 \$	368 806 \$
Taxes sur une autre base	153 775 \$	200 301 \$
Paiements tenant lieu de taxes	18 804 \$	19 750 \$
Services rendus	164 747 \$	192 700 \$
Imposition de droits	55 700 \$	46 400 \$
Autres revenus	7 500 \$	12 100 \$
Transferts	734 951 \$	753 704 \$
TOTAL	1 457 805 \$	1 593 761 \$
DÉPENSES	2023	2024
Administration générale	306 400 \$	342 465 \$
Sécurité publique	111 390 \$	93 498 \$
Transport	459 873 \$	507 150 \$
Hygiène du milieu	149 089 \$	216 556 \$
Aménagement et urbanisme & zonage	15 549 \$	18 765 \$
Loisirs et culture	61 113 \$	65 328 \$
Promotion et développement économique	31 800 \$	36 064 \$
Frais de financement	322 591 \$	313 935 \$
TOTAL	1 457 805 \$	1 593 761 \$

**5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026
Résolution #23-12-228**

Considérant que le Conseil municipal doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le plan des immobilisations de la municipalité pour les trois (3) exercices financiers;

Projet	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Total des trois années	Mode de financement
LOISIRS ET CULTURE				- \$	
Projet Tour-du-Lac – TECQ	100 000 \$			100 000 \$	6
				- \$	
				- \$	
				- \$	
VOIRIE					
Voirie - Rechargement gravier rang 2 (asphaltage tiers) et rang 6, ponceau à changer	10 000 \$	3 500 000 \$		3 510 000 \$	1, 5, 6
				- \$	
Rechargement en gravier route du Portage	10 000 \$			10 000 \$	1, 5
				- \$	
				- \$	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Développement rue Girard	45 000 \$	30 000 \$	50 000 \$	125 000 \$	2, 3, 5, 6
				- \$	
				- \$	
				- \$	
				- \$	
Total des dépenses	165 000,00 \$	165 000,00 \$	50 000,00 \$	380 000,00 \$	
SOURCES DE FINANCEMENT					
1 - Demande de subvention					
2 - Surplus accumulé non-Affecté					
3 - Emprunt à long terme					
4 - Fonds de roulement					
5 - Fonds des activités financières					
6 - Subvention TECQ					

Il est dûment proposé par monsieur Marcel L'Italien, appuyé de madame Manon Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS EXCLUSIVES AU BUDGET ET AU PTI

Aucune personne n'assiste à l'assemblée

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE
Résolution #23-12-229**

Il est proposé par monsieur Marcel L'Italien, appuyé par madame Manon Dubé et résolu à l'unanimité de levée la séance à 19h20.

Simon-Yvan Caron, maire

Chantal Tremblay, directrice
générale

Je, Simon-Yvan Caron, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

Simon-Yvan Caron, maire